

Rappelons-nous la situation de 1917 que l'honorable sénateur de De Salaberry (l'honorable M. Gouin) qualifiait malheureusement de mauvaise. En 1917, sir Robert Borden se trouvait en face d'une situation analogue à celle que nous avons actuellement. Prenons note de l'attitude courageuse et énergique qu'il a prise alors. La loi du service militaire fut adoptée et sir Robert prit la décision d'établir un gouvernement d'union nationale. Bon nombre de ses propres partisans y étaient opposés et il me confia qu'il leur avait dit à un caucus du parti: "Si vous ne voulez pas de moi comme premier ministre, je démissionnerai pour céder la place au successeur que vous voudrez désigner." C'était une attitude fort énergique et les députés conservateurs ont manifesté leur bon sens en ne changeant pas de chef. Puis, quel a été son premier geste? Il a demandé la démission de tous ses ministres et a fait entrer dans son cabinet neuf libéraux éminents, dont six n'avaient jamais siégé au Parlement fédéral. Et à leur entrée dans le ministère, il a dû mettre au rancart de fidèles partisans de vieille date.

En 1917,—bien qu'on ait erronément affirmé le contraire,—la conscription et le gouvernement national ont maintenu les pleins effectifs de notre corps d'armée de 80,000 hommes au front, ainsi que ceux des autres unités: personnel des chemins de fer, ouvriers, transports, services médicaux et autres. En outre, on a toujours maintenu des réserves considérables pour les renforts. Permettez-moi de faire remarquer que les ressources en hommes de l'Angleterre étaient alors si exigües qu'elle dut réduire le nombre de brigades de ses divisions d'infanterie de quatre à trois, tandis que le Canada garda ses quatre brigades et maintint les pleins effectifs de toutes ses divisions et de son corps d'armée.

Cela constitue aussi une réponse à l'assertion faite à Toronto, il y a quelque temps, par M. Crerar, mon ami et ancien collègue. Il a dit qu'après un quart de siècle il n'est pas tout à fait sûr de l'efficacité de la conscription. Il a voté en faveur de cette mesure en 1917 et voterait de nouveau pour son établissement, s'il le croyait nécessaire. Je ne m'explique pas comment MM. Crerar et Godbout peuvent en venir à la conclusion qu'on n'a pas besoin d'hommes maintenant, quand de si terribles combats se livrent dans les jungles de la Malaisie et en Afrique du Nord, ainsi que dans certaines régions du territoire australien. Le général Auchinleck n'aimerait-il pas à obtenir quelques divisions? Et n'en va-t-il pas de même des Britanniques en Malaisie ou des Australiens?

Je tiens à réitérer maintenant ce que mon chef, le très honorable M. Meighen, a dit, L'hon M. BALLANTYNE.

il y a quelque temps, en définissant la politique du parti conservateur. Il a promis au Gouvernement le plein concours du parti conservateur, soit au sein du cabinet, soit à l'extérieur.

Honorables sénateurs, je n'ai rien à ajouter pour l'instant, sauf que je prie le Gouvernement de ne pas procéder à la tenue du plébiscite. Qu'il y renonce et envisage la réalité en face.

Le très honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, au dire de mon honorable ami (M. Ballantyne), le premier ministre, ses collègues et les députés à la Chambre qui se sont fait élire après avoir pris un engagement envers les électeurs, engagement appuyé par le Dr Manion, le propre chef de mon honorable ami à cette époque, devraient faire fi de cet engagement et étendre le présent régime de conscription pour le service au pays de façon à inclure le service à l'étranger. Il a dû lire ce qu'a dit au cours d'un fameux diner à Toronto le Dr Nickle, qui a siégé pendant plusieurs années à la Chambre des communes et occupa ensuite dans un cabinet conservateur le poste de procureur général de l'Ontario. M. Nickle a déclaré qu'il ne pouvait croire qu'après un appel au peuple et s'être fait élire en préconisant un certain programme, le Gouvernement mettrait ce programme au rancart sans consulter le peuple. Cette affirmation du Dr Nickle de Kingston, dont j'ai suivi avec intérêt la carrière, devrait éveiller dans l'esprit de mon honorable ami d'en face des doutes sur la sagesse de la politique contraire qu'il préconise.

L'honorable sénateur a mentionné un discours que M. Godbout, premier ministre de la province de Québec, a prononcé hier. J'ai lu un compte rendu de ce discours dans deux journaux et je n'y relève rien contre le plébiscite proposé. M. Godbout a déclaré il y a quelque temps que, s'il jugeait la conscription absolument essentielle à la victoire, il voterait pour son établissement, et il a déclaré hier soir ou le soir précédent qu'à son avis la conscription n'est pas nécessaire à l'heure actuelle. Le premier ministre du Canada a parlé dans le même sens dans l'autre Chambre. Il ignore s'il ne viendra pas un moment où il aura besoin d'une plus grande liberté d'action, mais dans le discours que mon honorable ami a sous la main, il déclare qu'il ne croit pas encore le temps venu d'adopter la conscription.

Nous sommes en face d'une proposition demandant l'extension de la conscription de façon qu'elle inclue le service à l'étranger. Mais il existe un obstacle qui frappe tout le monde: le vote des électeurs en 1940. Mon